176 c

N.° 1.°

LES INTENTIONS DE LEVRS MAIESTEZ, ET DES PRINCES, CONFORMES A CELLES DV Parlement de Paris.

Voy. G. Ll. N.° 3.

A PARIS,

Chez PIERRE DV PONT, au Mont Sainct Hilaire, ruë d'Escosse.

M. DC. XLIX.

EX LIBRIS DE CAUBOL

LES BONNES INTENTIONS de leurs Majestez, & des Princes, conformes à celles du Parlement, dont il ne peut reüssir qu'vne bonne Paix.

BIEN que les esmotions du peuple de cette Ville florissante, aux nouuelles des articles signez par Messieurs les Deputez, ayent eu quelqu'apparence de raison dans l'incertitude de la qualité desdits articles, dont il n'estoit informé que par des bruits confus; depuis que ces premiers mouuemens ont esté refroidis, & que l'on a consideré de plus prés la sincerité des intentions des deux partys, laissant à part la prudence de Nosseigneurs du Parlement, pour iuger si ladite Paix signee par les Deputez, est conforme aux iustes pretentions des fidelles Sujets de sa Maiesté, & s'il est raisonnable d'y augmenter ou diminuer quelque chose, les plus iudicieux ont rendu graces à la Toute-puissance, de nous auoir fait cette faueur d'acheminer les affaires, en vn point qui tend directement à la fin desiree de nos miseres.

Ie ne pretends pas icy faire vne exacte discution des interests des Princes & du Parlement, il y a trop de personnes qui se sont estendus sur cette matiere, outre que ce seroit parler d'vn commencement dont nous ne sommes en peine que de la fin, ce n'est pas mon intention d'examiner si les Roys & les Princes doiuent estre absolus, ou si leurs fidelles Sujets ont droit de leur adresser leurs plaintes, lors qu'ils se sentent oppressez par des charges trop onereuses; Ie sçay bien que les Parlemens sont les Tuteurs des Roys en bas âge, & qu'ils doiuent conseruer & maintenir pendant ce temps les interests de leurs Couronnes, soulager leurs peuples autant qu'il est possible, & faire valoir l'authorité de leurs charges.

Chacun auoit iustifié les motifs qui luy auoient fait prendre les armes, & la raison que chaque party pretendoit auoir de son costé, auoit tellement aigry les affaires, que les plus considerans auroient iugé que cette question deuoit estre long-temps indecise, & ne pouuoit estre

vnidée que par le sort des armes, dont vne longue guerre Ciuille alloit funestement destruire le cœur de cet Estat, par la diuision de sa propre puissance.

Mais la Diuine Prouidence qui ne fait iamais mieux esclatter ses effects que dans ces occurrences embaraſſees, & qui iuge sans passion de la iustice ou de l'iniustice des armes, a pris quelque pitié de tant de pauures innocens enueloppez dans les extresmes calamitez, que nous preparoit vne si funeste guerre, qui n'estoit entreprise que par vne mauuaise entente, & faute de déduire amiablement ce que chaque party pouuoit auoir de raisons en ses demandes, pour y trouuer quelque accommodement.

Il est vray que les passions ont quelque rapport à la violence des torrens, à qui si vous voulez directement opposer quelque digue, leur impetuosité comme irritee de rencontrer cet obstacle, escumant auec plus de fureur qu'auparauant, brise entierement & rend comme inutile vn trauail si temerairement entrepris: Mais si l'on attend que ses eaux soient plus basses, & si l'on biaise tant soit peu cette digue, il ne se roidira plus au contraire, & se laissera brider pour ainsi dire par cette sorte de borne.

C'est le suiet du retardement de cette Paix, les Princes picqués d'vn mespris pretendu fait à leurs personnes, estoient dans vne chaleur incapable de cette prudence espurée de ces esmotions. Et le Parlement qui se sentoit lezé dans les interests de sa charge, ne vouloit pas s'abaisser à des submissions pour obtenir vne chose, qui leur auoit esté tant de fois refusee.

Mais enfin cette chaleur par vn effet contraire à sa nature a meury les esprits, & les a rendus capables d'vne douceur à laquelle Dieu cooperant de ses graces, l'on a veu tout à coup nos troubles & nos miseres prendre vn visage riant, & se changer en des esperances d'vn fauorable soulagement.

On a commencé de parler de la Paix, lors que tout estoit preparé pour la guerre, les puissances ont traicté d'accommodement, lors que la paille sembloit entierement rompuë, cette ville fameuse a veu le retour de l'abondance dans vn temps, auquel tous ses passages bouchez la menaçoient d'vne rude famine; Enfin la douceur a trouué place dans des esprits, qui s'alloient apparamment déborder à la violence.

Pour iuger de la sincerité des intentions de nostre Reyne, nous n'auons qu'à considerer son procedé, quoy que la bien-seance & la Majesté la dispensast de rechercher la premiere les moyens de cét accommodement (quand mesme l'on supposeroit qu'elle fut exempte de toute passion & desir de vengeance) par la raison que les subjets sont touſjours au dessous de leurs Princes, elle ne s'est point voulu toutesfois preualoir de cette puissauce, & pour monter l'affection maternelle

quel

qu'elle auoit pour ſon Parlement, & les habitans de la Ville de Paris, vn Herault apporta ſes ordres, & fut deputé vers eux de ſa part, alors que l'on ſongeoit le moins à parler de cét accord : Il eſt vray que le refus qu'ils firent de l'eſcouter, fut auec tant de reſpect que les raiſons qu'ils en donnerent du depuis, en rendit leurs Majeſtez plainement ſatisfaites.

Au voyage qu'ils firent en ſuitte à Sainct Germain, la Reyne les fit aſſeurer par le Chancelier, & les Princes leur confirmerent encore dauantage, qu'elle n'en vouloit ny à leurs biens ny à leurs vies, ny pareillement aux habitans de la Ville de Paris, & qu'elle eſtoit toute diſpoſés à leur vouloir du bien, pourueu qu'ils contribuaſſent de leur part à ſes bonnes & ſinceres intentions.

Dans tous les pourparlers que Noſſeigneurs du Parlement ont eu depuis auec ſa Majeſté, elle a touſiours reiteré les meſmes teſmoignages d'affection, & s'eſt portée comme d'elle-meſme à l'aduancement & l'adouciſſement des affaires qui concernoient cét accommodement, elle a touſiours recommandé à ceux qui deuoient traitter auec les Deputez de ce Corps celebre, de moyenner cette accord dans les termes les plus accommodans, & reprimé doucement quelques mouuement prompt de Monſieur le Prince, qui vouloit traitter cette matiere à la façon d'vn Conſeil de Guerre.

Bref, nonobſtant les obſtacles qui ſe rencontrent ordinairement en vn affaire tellement épineuſe, & bien que cette Paix fut compoſée de tant de pieces, dont chacune pouuoit fournir quantité de conteſtations & difficultez, ſa patience toutesfois a ſurmonté ces oppoſitions, & pouſſé cette entrepriſe iuſques à ſa fin par la concluſion & reſolution des articles neceſſaires à ce traitté.

Que ſi cét accommodement n'eſt pas aduantageux à Meſſieurs de Parlement, ny ſelon les pretentions des habitans de la Ville de Paris, l'on ne ſçauroit toutefois remarquer dans le contenu du traitté, que ſa Majeſté ſe reſerue aucun moyen qui puiſſe teſmoigner le moindre deſir de vengeance contre vne Ville, que l'on nous vouloit perſuader eſtre le principal objet de ſa haine, elle laiſſe le Parlement dans ſes dignitez, priuileges & libertez des fonctions de ſa charge, & paſſe l'eſponge ſur les actions paſſées des habitans, les remettant en leur premier eſtat, ſans ſouffrir qu'ils ſoient doreſnauant inquietez ny moleſtez en leurs vies ny en leurs biens, ains au contraire promet de ſoulager & deſcharger d'vne partie des Tailles & ſubſides de la Generalité de Paris.

Les Princes doiuent faire retirer les troupes & les remettre aux Garniſons accouſtumées, laiſſer les paſſages libres, & faire ceſſer tous actes d'hoſtilité qui pouroient incommoder les villages des enuirons de Paris.

Mais apres que nous auons fait voir clairement la franchiſe du pro-

cedé de leurs Majeſtez & des Princes de la Couronne, il eſt bien raiſonnable d'eſclaircir pareillement vn chacun de la bonté des intentions de cét Illuſtre Senat, qui n'ont touſiours eſté qu'au ſeruice de ſa Majeſté & au repos de ſes peuples.

L'intereſt propre qui nous attache ordinairement auec tant d'animoſité, n'a point excité cette celebre Compagnie à ſupporter ces peines & ces fatigues, pour qui la France leur doit eſtre eternellement obligée, mais le reſpect qu'elle porte à ſon Roy, l'ardente paſſion qu'elle a de ſoulager les miſeres de ſon peuple, & l'amour qu'elle porte naturellement à ſa patrie, ont eſté les veritables motifs de la conduitte qu'elle a obſeruée pendant le cours des affaires preſentes.

L'on a bien veu que les premieres remonſtrances faites à leurs Majeſtez par ces illuſtres Senateurs, n'ont eſté que ſur le ſuiet des abus commis par vne troupe affamee de Partiſans, qui ſe preualans du nom & de l'authorité du Roy, auoient mis le peuple de la France, en vn eſtat tout à fait deſplorable, & lors que cette ſorte de gens par le grand credit qu'ils s'eſtoient acquis auprés de leurs Maieſtez, ont voulu reprimer & intimider de leurs menaces ces incorruptibles perſonnes, pour les empeſcher de prendre en main la cauſe d'vn Peuple oppreſſé : C'eſt alors qu'ils ſe ſont roidis auec plus de conſtance, & qu'ils ont montré plus de zele à ſa protection.

A quoy peut-on attribuer la cauſe de tant d'allées & de venuës de Paris à ſainct Germain, de tant de ſueurs, de veilles & de fatigues, qu'ils ont ſouffertes apres la premiere ſortie de leurs Majeſtez de cette ville de Paris, par la ſuſcitation de Miniſtre d'Eſtat, à quelle raiſon, dis-je, ce genereux Parlement a-t'il pris tant de peine, ſinon pour remettre la bonne intelligence entre leurs Majeſtez, & les habitans de la ville de Paris, que les mauuais conſeils de quelques ſeditieux auoient deſia commencé de perdre & de ruiner, & qui s'en alloit infailliblement abolie ſans les grands ſoins, precautions & circonſtances qu'ils ont apportees dans vne affaire ſi chatoüilleuſe, en laquelle ils ont reüſſi auec tant de gloire & de bon-heur.

Mais depuis que pour la ſeconde fois, les meſmes ſeditieux qui preferent leur propre intereſt & conſeruation au bien & repos de cet Eſtat, voyans que leurs crimes & volleries eſtoient eſclairez de trop prés, & que leur pernicieuſe caballe eſtoit entierement deſcouuerte, eurent fait reſoudre leurs Majeſtez, à quitter vne ville qui les cherit auec tant de zele & de fidelité, & qu'augmentant de iour en iour dans l'eſprit de la Reyne, l'auerſion qu'elle auoit conceuë contr'elle par leurs mauuais deſſeins, ils eurent tellement aigry les affaires, & broüillé les cartes que l'on auoit ſuiet d'apprehender les effects de cet indignation, c'eſt alors qu'ils ſe ſont montrez les veritables Peres du peuple, qu'ils ont pris ſa cauſe en main, & qu'ils n'ont pas apprehendé d'expoſer leurs teſtes, afin

d'arracher pour ainsi dire du cœur de leurs Majestez, ces bons & fauorables sentimens qui auoient esté quelque temps estouffez par les demons de discorde & de diuision.

Lors que le courage de ce peuple irrité de quelques refus de leurs Majestez & des hostilitez des trouppes Mazarines, s'est voulu seruir de la force, & iouer comme l'on dit à quitte ou à double, ce prudent Senat qui n'ignore point que les affaires qui se peuuent traicter à l'amiable sont touſiours les meilleures, n'a point toutesfois voulu refuſer cette ſatisfaction à ces habitans, à l'exemple d'vn Pere, qui permet à ſes enfans de manger quelques fruicts, bien qu'il ſçache bien que ce n'eſt pas la nourriture qui luy peut eſtre la plus profitable : Mais auec combien de prudence a-t'il meſnagé leurs courages, pour les conſeruer parmy ces boüillantes eſmotions, quel ſoin n'a-t'il point apporté à contenter les plus mutins, qui ſous le pretexte du deffaut des viures alloient de temps en temps, excitant des bruits qui ne tendoient qu'à la ſedition.

Enfin, ſi nous voyons maintenant les affaires dans l'eſtat d'vn accommodement ſi generalement deſiré, n'en auons nous pas la principale obligation à cette illuſtre Compagnie, qui nous en a procuré les moyens par ſa prudence & ſa conduite, & ſi nous auons quelques plaintes à former, c'eſt de s'eſtre trop deſpoüillez de leur intereſt pour conſeruer le noſtre, & celuy de nos alliées.

Quant aux Princes & Seigneurs, Generaux des Armées de la Ville, il eſt aiſé de iuſtifier de la franchiſe de leur procedé, & comme ils n'ont pris les armes que par l'ordre du Parlement, & qu'ils ont preſté le ſerment entre ſes mains, de remettre entierement leurs intereſts à ſa diſpoſition, nous deuons nous aſſeurer que leurs intentions ſeront touſiours conformes à celles de nos Senateurs, & qu'ils n'apporteront aucun empeſchement à la concluſion de la Paix.

Il ne nous reſte donc plus aucun doute à reſoudre, & nous auons pleinement fait voir que tous les partys, n'ont aucune veine qui ne tende à repos de cette Monarchie, & que les apprehenſions qui ſe ſont emparees des eſprits foibles & timides, ſont imaginaires & mal fondees.

Eſperons donc braues François, ou plutoſt tenons deſia comme aſſeurée cette Paix miraculeuſe, qui doit eſtre le commencement de noſtre bon-heur, & l'aneantiſſement de nos miſeres, & puis que les bonnes intentions de leurs Maieſtez & des Princes ont tant de conformité aux deſirs & au zele de cét Illuſtre Parlement, & de nos Generaux, ne doutons nullement que Dieu va faire naiſtre de cette bonne intelligence cette fille du Ciel, que les prieres des gens de bien ont fait deſcendre icy bas pour le ſoulagement de cette floriſſante Couronne.

FIN.

RBC
NcU